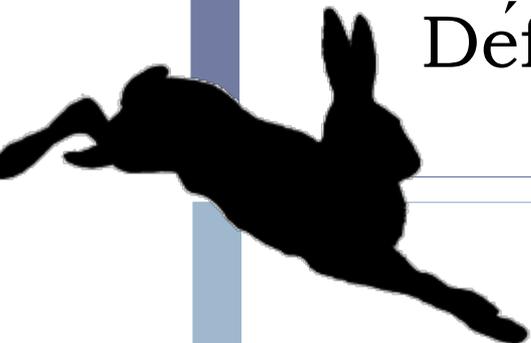




Mobile par Nature !

Pavillon Sicli Genève, 3 mai 2018



Définitions des IE et utilisation des
modèles d'habitats et de terrain

Une stratégie du global au local

Honneck, E., Sanguet, A., von Arx, B., Wyler, N. and Lehmann,
A.



COUNTDOWN

2010

SAVE BIODIVERSITY

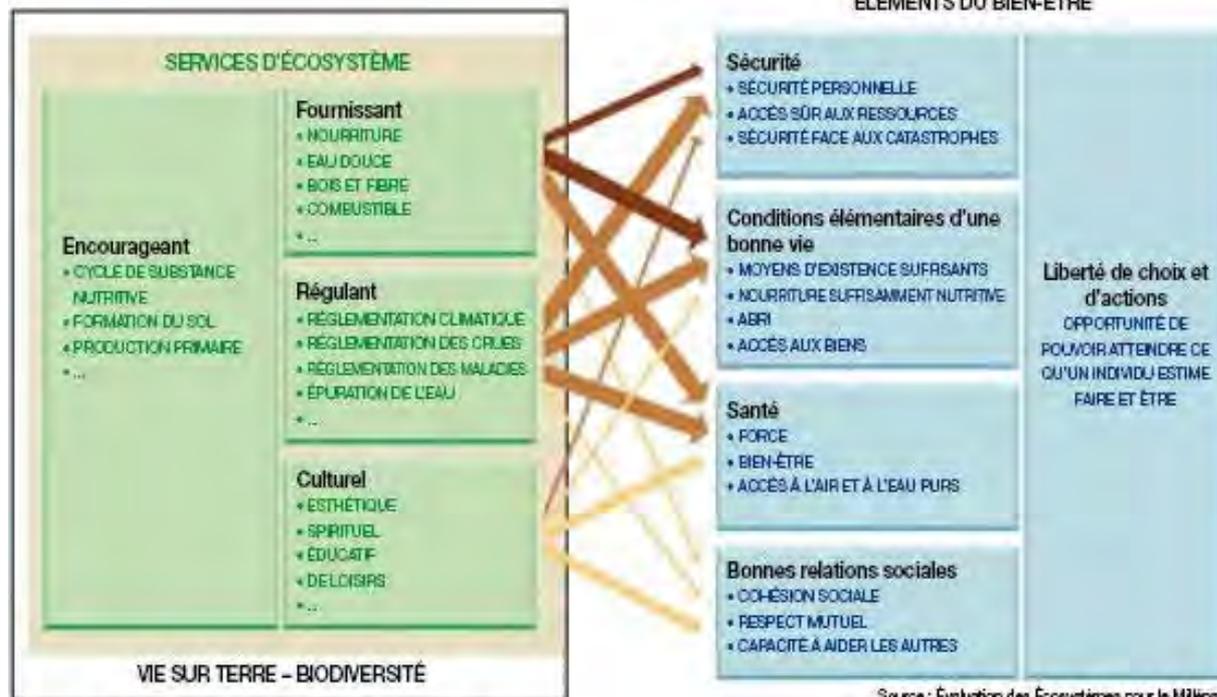


2010 International Year of Biodiversity

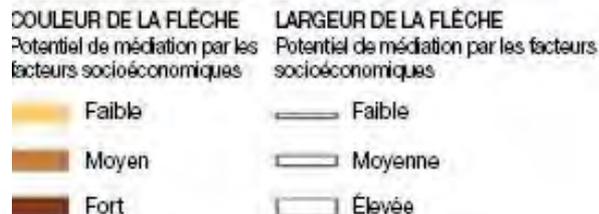


Millennium Ecosystem Assessment

2005



Source : Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire



Strategic Plan for Biodiversity 2011–2020 and the Aichi Targets



Les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

Stratégie A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique

et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites.



Des incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique sont



élaborées et mises en œuvre en coopération internationale pour assurer une contribution positive de la diversité biologique dans le développement durable.

Stratégie B : Assurer les pressions directes sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable

D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro.



D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.

L'excès d'éléments nutritifs, est ramené à un niveau qui n'a pas d'effet néfaste sur les fonctions des écosystèmes.



D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables.

réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.

Stratégie C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique



D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.



D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.



D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée, et des stratégies sont élaborées et mises en œuvre pour réduire au minimum l'érosion génétique et sauvegarder leur diversité génétique.

Stratégie D : Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes



D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables.



D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, ainsi qu'à la lutte contre la désertification.



D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation est en vigueur et opérationnel, conformément à la législation nationale.

Stratégie E : Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités



D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action nationaux efficaces, participatifs et actualisés pour la diversité biologique.



D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents.



D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées.



D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources et conformément au mécanisme consolidé et convenu de la Stratégie de mobilisation des ressources, aura augmenté considérablement. Cet objectif fera l'objet d'évaluations des besoins de financement et sera actualisé et notifié.

N'hésitez pas à utiliser les thèmes des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité dans votre programme matériel d'information. Ils sont disponibles à www.cbd.int/10p



Secretariat of the Convention on Biological Diversity
World Trade Centre, 412 St. Jacques Street, Suite 800
Montreal, Quebec, Canada H2Y 1N9
Phone: 1 (514) 288 2220 Fax: 1 (514) 288 5588
E-mail: secretariat@cbd.int Website: www.cbd.int



Save PDF to Evernote

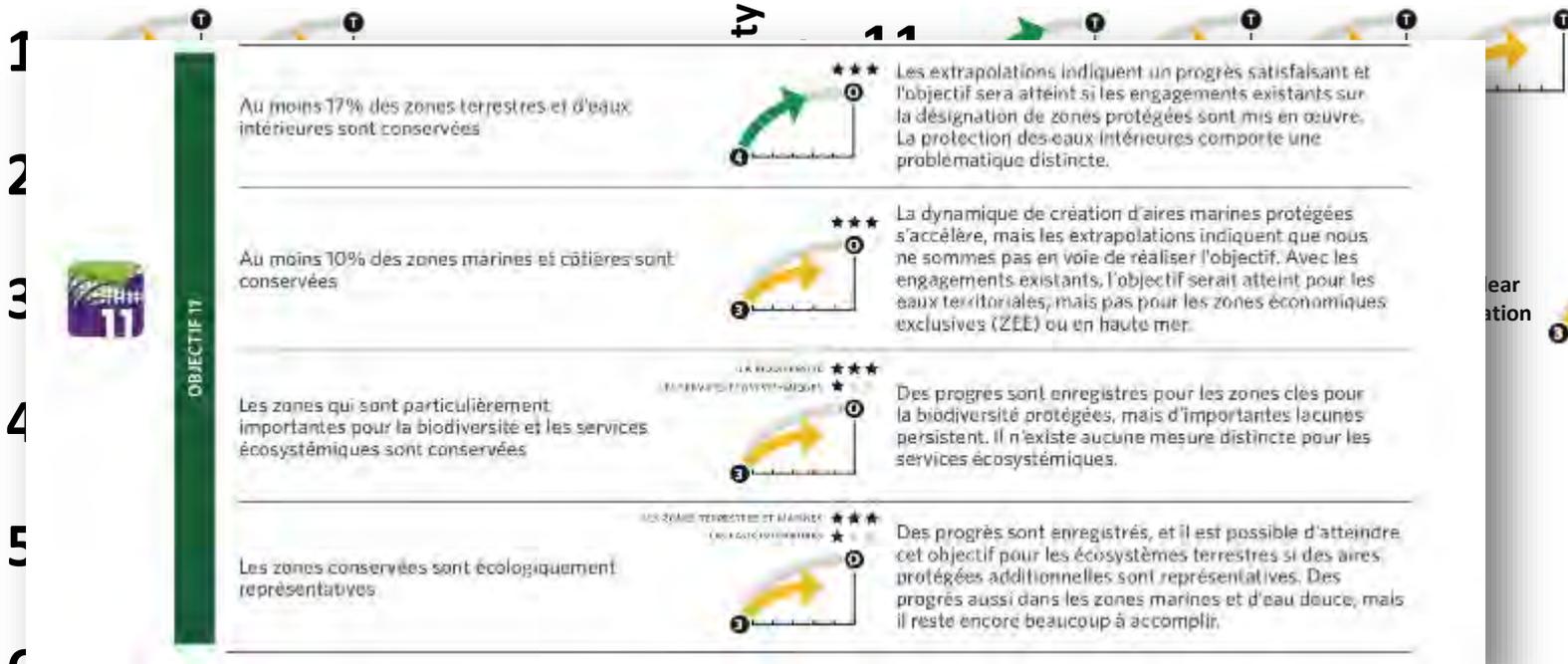
Overview of the “Dashboard” for the Aichi Targets

Underlying Causes

A

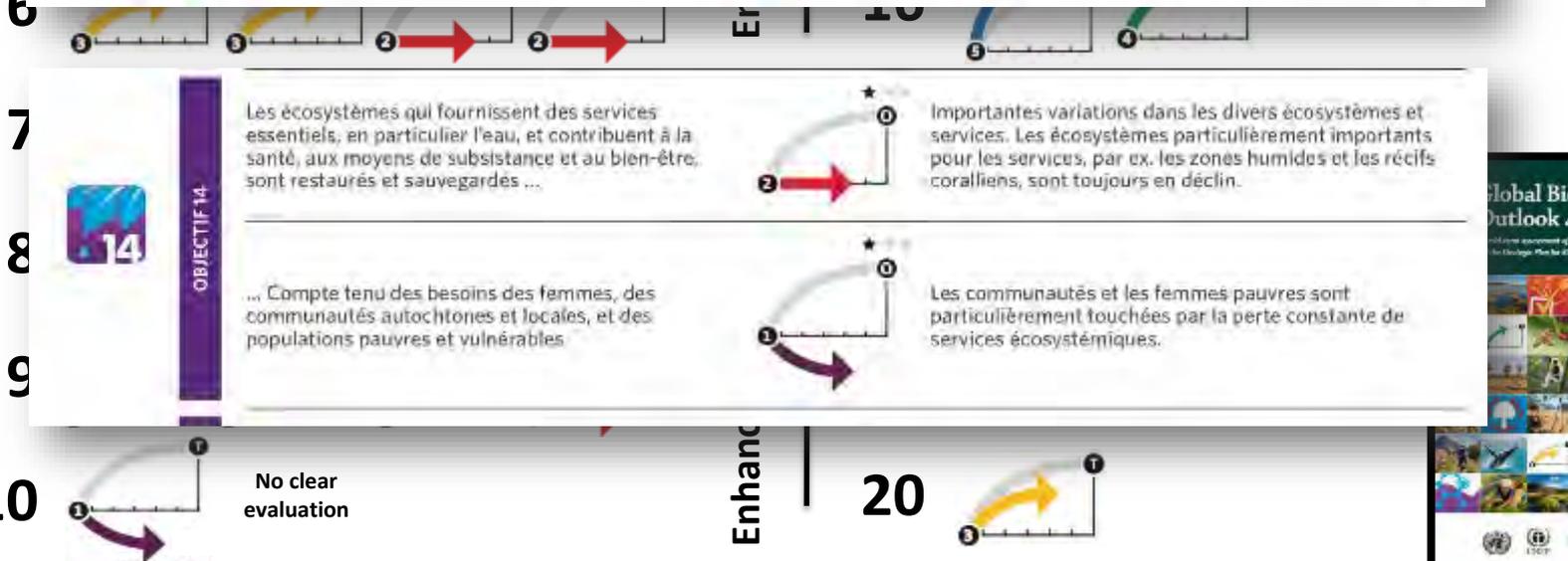
Target elements

Target elements

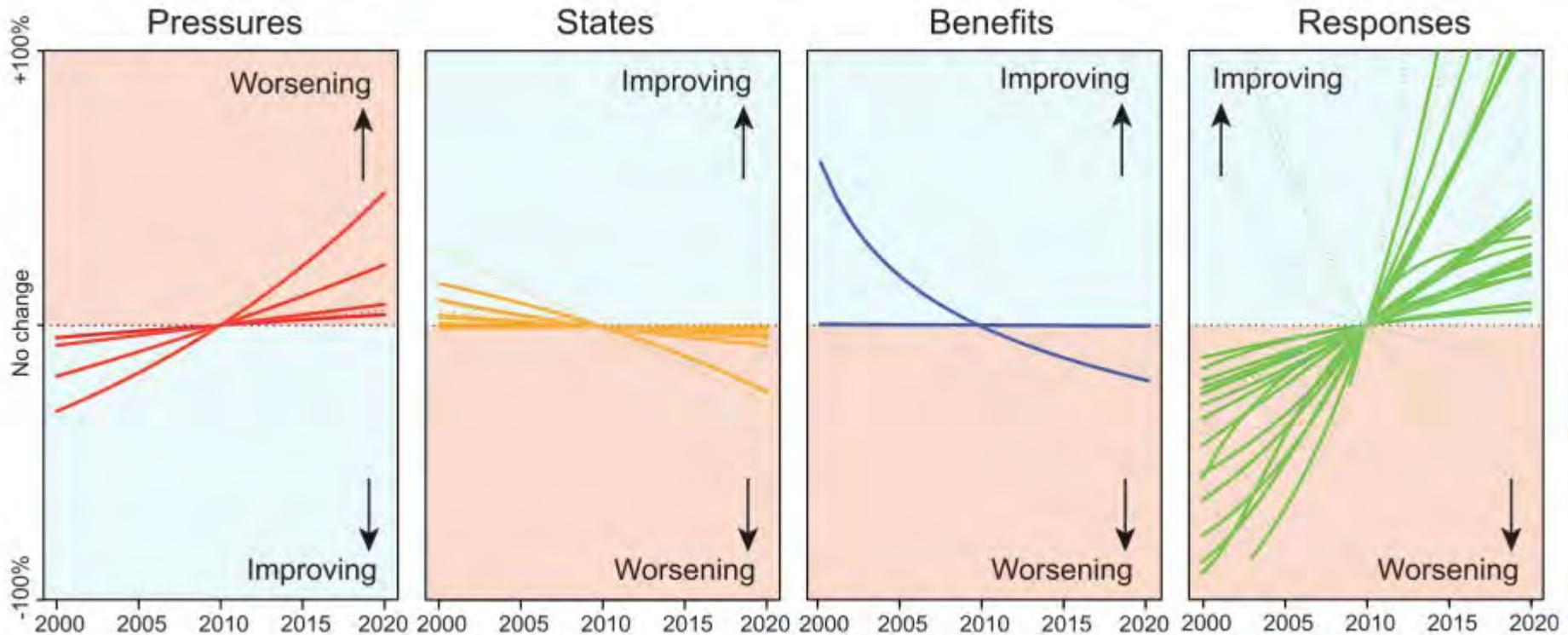


Direct pressures

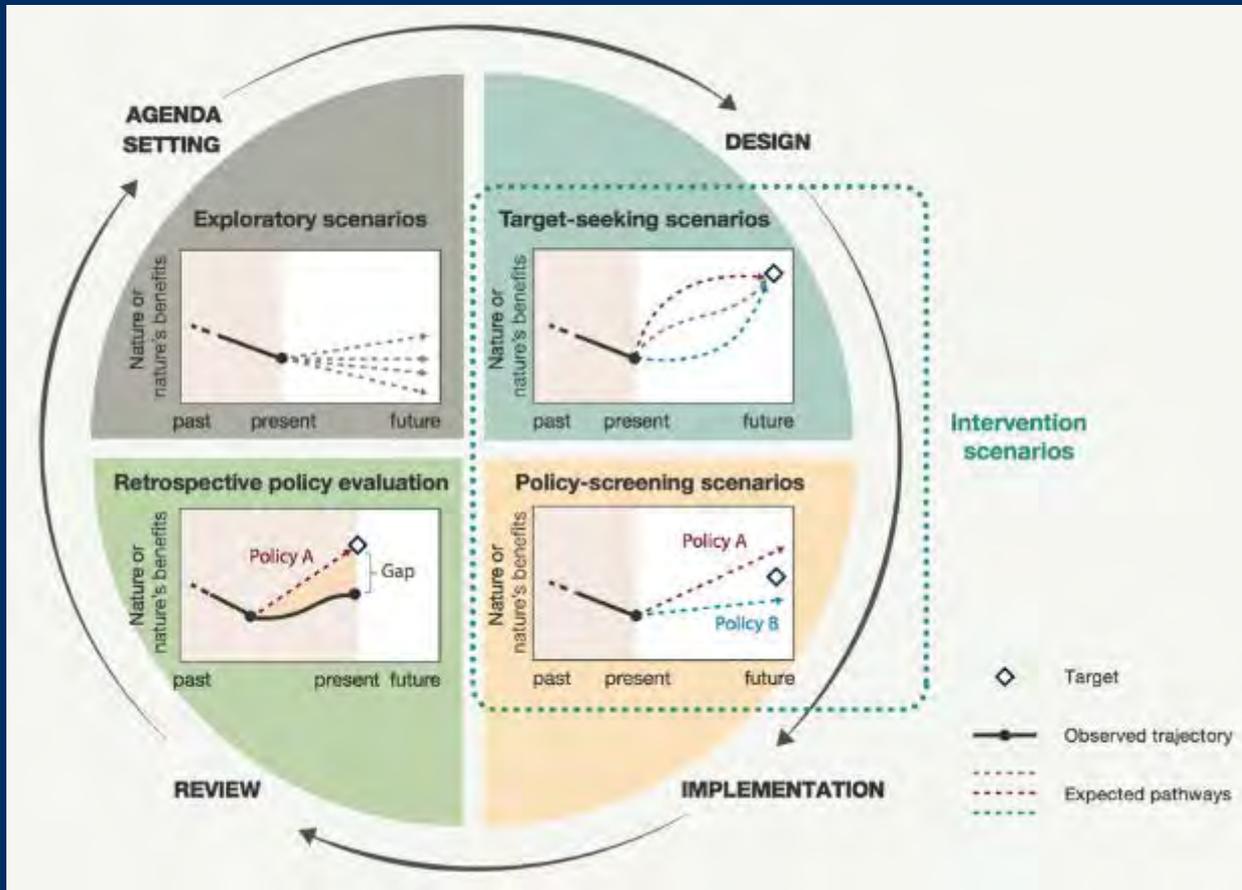
B



Overview of trends and extrapolation of indices across the 20 Aichi Targets



Scenarios and models



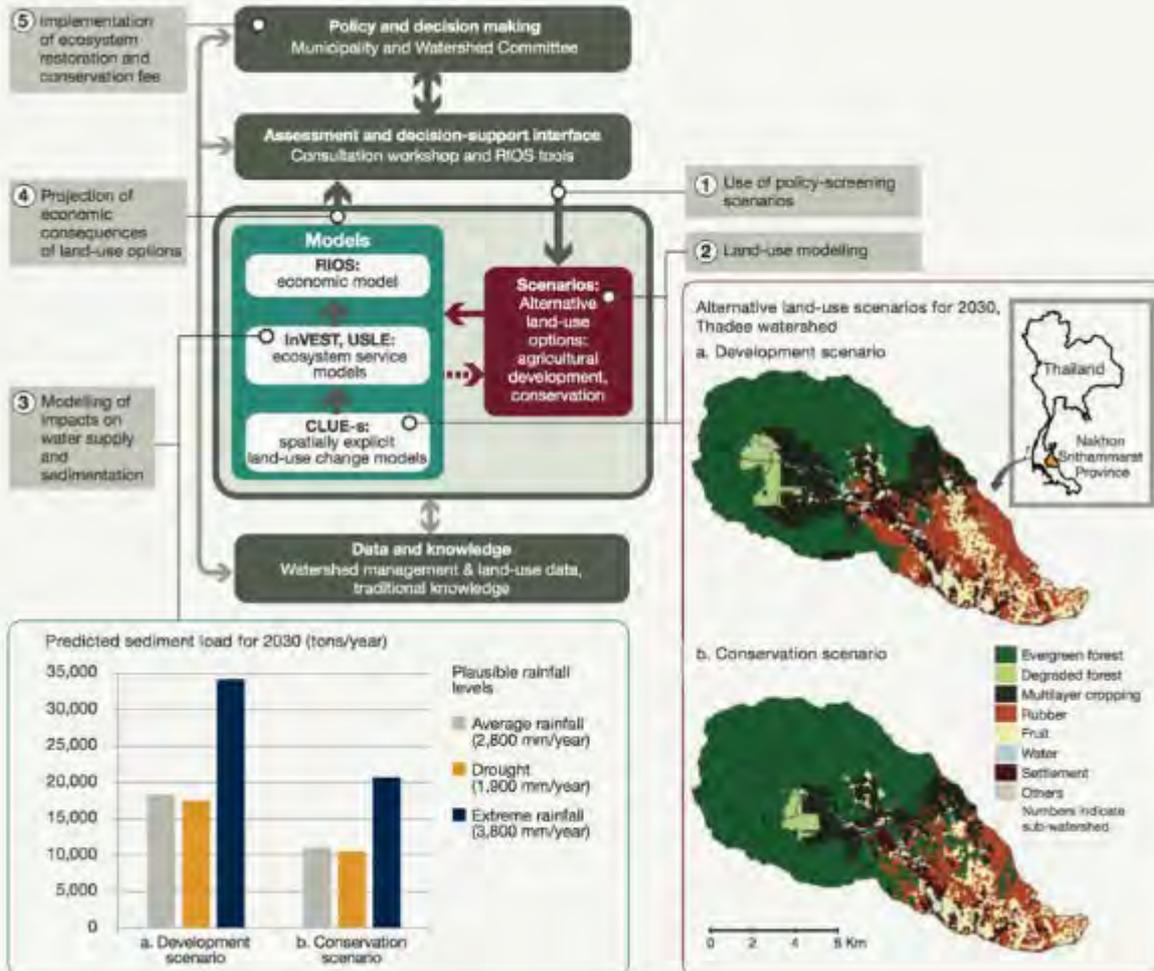
The methodological assessment report on
**SCENARIOS AND MODELS
OF BIODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES**

SUMMARY FOR POLICYMAKERS



Scenarios and models

LOCAL POLICY DESIGN AND IMPLEMENTATION



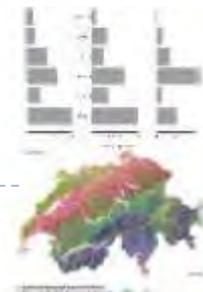
Stratégie Biodiversité Européenne



Structure of the EU 2020 Biodiversity Strategy

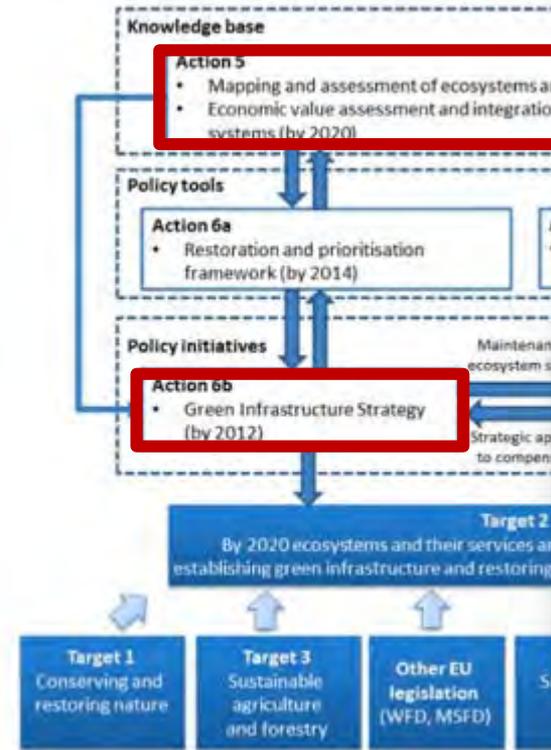


http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/strategy/index_en.htm

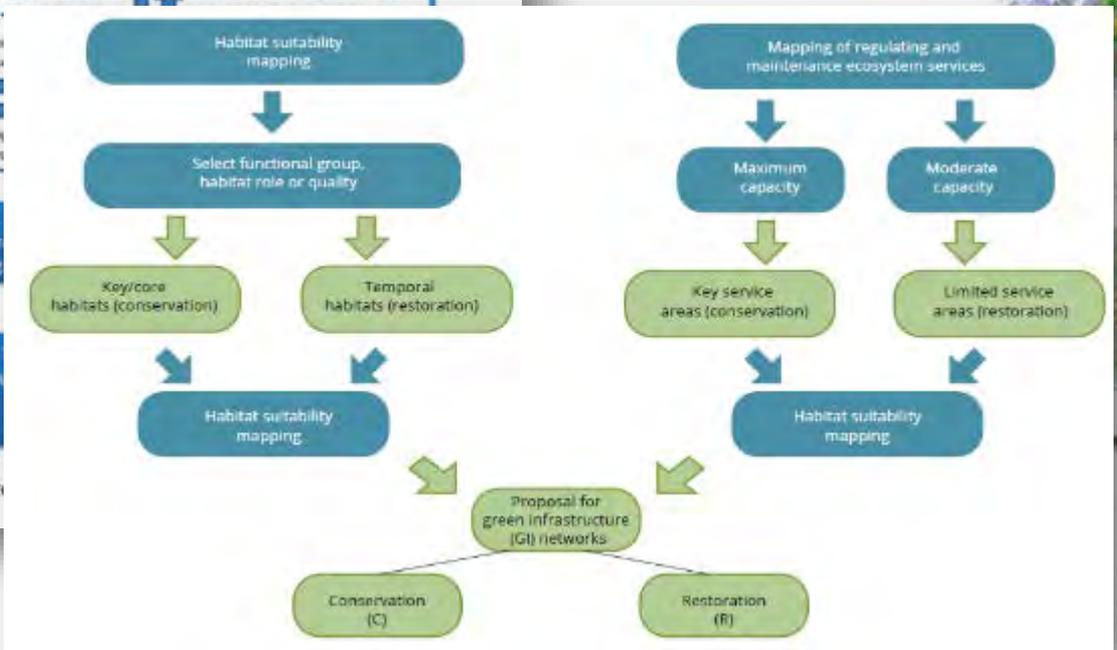


Stratégie Biodiversité Européenne

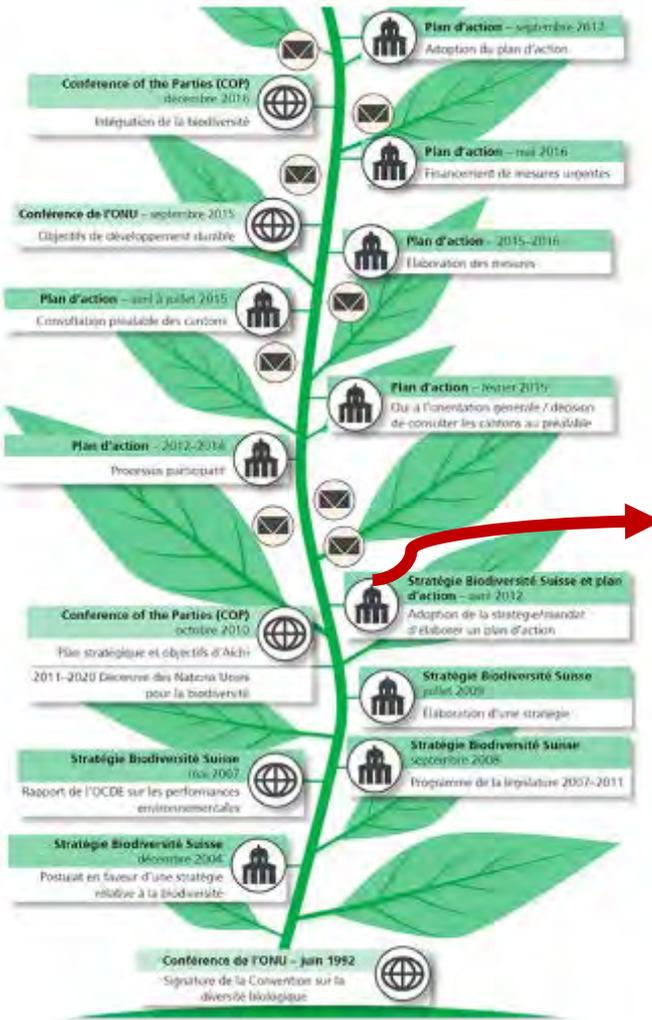
Figure 1.1 CIF of the Biodiversity Strategy 2020



Note: WFD: the Water Framework Directive (Directive 2000/60/EC); MSFD: the Marine Strategy Framework Directive (Directive 2008/56/EC); GES: Good Environmental Status.



Stratégie Biodiversité CH



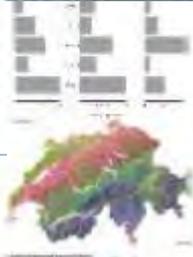
Swiss Biodiversity Strategy: 10 Strategic goals

10. Monitoring Biodiversity

1. Encourage Sustainable use
2. Develop Green infrastructure
3. Enhance survival of species
4. Preserve genetic diversity
5. Review Financial incentives
6. Assess and quantify ecosystem services
7. Strengthen Knowledge
8. Improve the quality in urban contexts
9. Strengthen International engagement



<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-conservation-de-la-biodiversite/strategie-et-plan-daction-pour-la-biodiversite.html>



Stratégie Biodiversité Genève 2030 (SBG-2030)

L'essentiel en bref

Janvier 2018



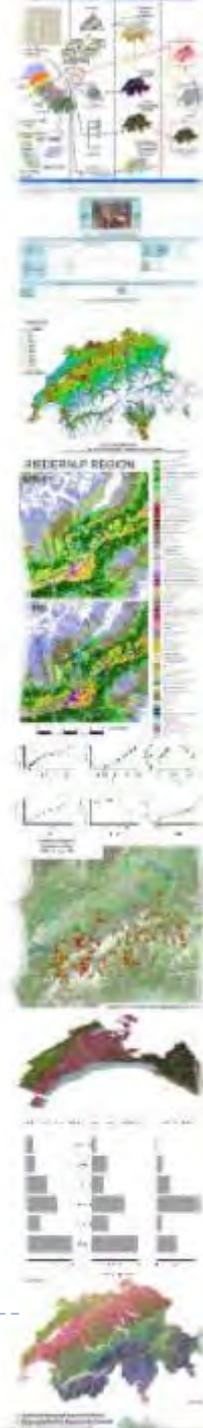
Un investissement pour notre territoire

La Stratégie Biodiversité Genève 2030 (SBG-2030) vise à garantir notre bien-être à long terme en conciliant le développement des activités sur notre territoire avec le maintien d'une biodiversité locale riche et apte à assurer les nombreux services fournis à la population.

Save PDF to



<https://www.ge.ch/document/strategie-biodiversite-geneve-2030>



UNE VISION POUR NOTRE AVENIR

Sur cette base, la Stratégie Biodiversité Genève 2030 examine plus spécifiquement 12 domaines clés en proposant une vision pour l'horizon 2030 maximisant les prestations écosystémiques correspondantes, avec une série d'orientations permettant de concrétiser cette perspective favorable, notamment dans le cadre des plans d'actions cantonaux successifs.

1. Infrastructure écologique



En 2030, le déplacement des espèces sauvages est assuré dans l'ensemble du bassin genevois par une infrastructure écologique de qualité, prise en compte en amont de tout projet, afin d'éviter ou de compenser systématiquement leurs impacts négatifs. Pour cela, les échanges au sein des administrations et avec les partenaires civils sont devenus la règle, y compris au niveau transfrontalier.

2. Sites protégés



En 2030, le canton abrite un ensemble de réservoirs de biodiversité protégés sur 17 % de son territoire. Ils sont fonctionnels grâce à une mise en réseau et à une gestion active garantissant la qualité de leurs habitats naturels. Ce patrimoine offre une opportunité de découverte pour la population genevoise dans le respect de ses valeurs naturelles.

3. Forêt



En 2030, la forêt genevoise couvre toujours 12 % du territoire genevois et bénéficie d'une gestion favorable à la biodiversité. Les populations d'ongulés sont présentes, maintenues à des niveaux compatibles avec le renouvellement de la forêt. Les activités récréatives et l'exploitation forestière sont encouragées en garantissant la préservation du patrimoine naturel.

4. Arbres



En 2030, le canton abrite un patrimoine arboré de haute valeur pour la biodiversité grâce à une diversité de taille et d'âge des arbres, à la campagne comme en ville. L'urbanisation prévoit suffisamment de place pour renouveler les grands arbres. Les propriétaires et gestionnaires des espaces arborés sont soutenus dans leurs efforts pour maintenir les arbres remarquables et les sujets âgés.

5. Cours d'eau et lac



En 2030, les cours d'eau genevois abritent une faune et une flore plus riches qu'aujourd'hui, grâce en particulier à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et à une collaboration transfrontalière efficace. Les activités sociales autour des milieux aquatiques sont développées dans le respect du patrimoine naturel.

6. Aire agricole



En 2030, la campagne genevoise est préservée de l'urbanisation et abrite une biodiversité riche et diversifiée, grâce notamment à des surfaces de promotion de la biodiversité de qualité, à une utilisation réduite d'intrants et un plus grand respect des sols. Les agriculteurs sont soutenus dans leur travail, tant au niveau des débouchés pour leur production (circuits courts) que par des incitations en faveur de la biodiversité et du paysage.

7. Espace bâti



En 2030, l'espace bâti genevois com-

8. Faune et flore

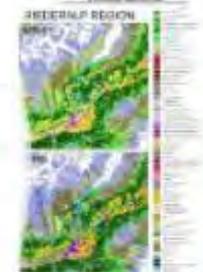
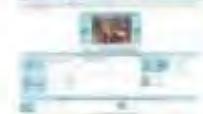


En 2030, la faune et la flore genevoises

9. Sensibilisation

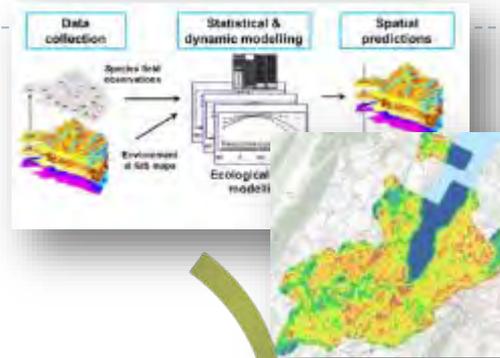


En 2030, la population, en particulier

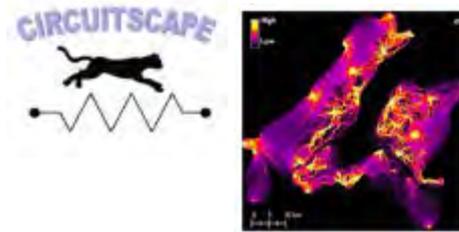


Approche proposée

1. Compositions



2. Fonctions



4. Services Écosystémiques



InVEST
Integrated valuation of ecosystem services and tradeoffs

3. Structures



Infrastructure écologique



CIRCUITSCAPE



Connectivité



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
INSTITUT DES SCIENCES
DE L'ENVIRONNEMENT

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

Analyse de la connectivité des habitats du cerf *Cervus elaphus* avec la théorie des circuits

Mémoire présenté par

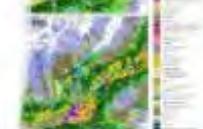
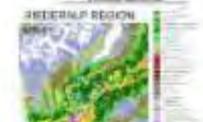
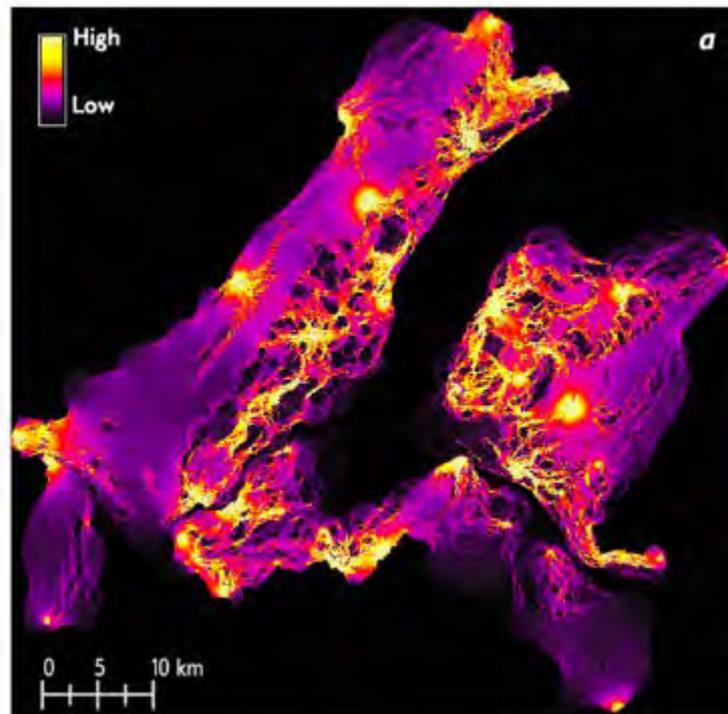
Loreto Natalia Urbina Rojas

Bachelière universitaire en
"Ingeniería en Recursos Naturales Renovables"
Universidad de Chile

Sous la direction du Professeur Dr. Anthony Lehmann et du Dr. Nicolas Ray
Affiliation Biodiversité, Écosystèmes et Société

Mémoire No 277

2017



InVEST

Integrated valuation of
ecosystem services
and tradeoffs

Services écosystémiques



MASTER IN ENVIRONMENTAL SCIENCES

Evaluating Water-Related Ecosystem Services with NatCap Software InVEST and MESH

Submitted by

Erica Cristine Honeck

Bachelor degree in Biology, University of Geneva

Under the supervision of **Prof. Dr. Anthony Lehmann**

Institute for Environmental Sciences, University of Geneva

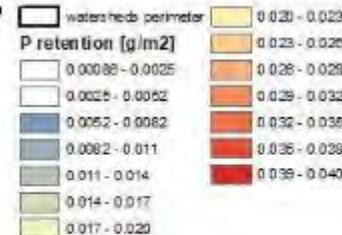
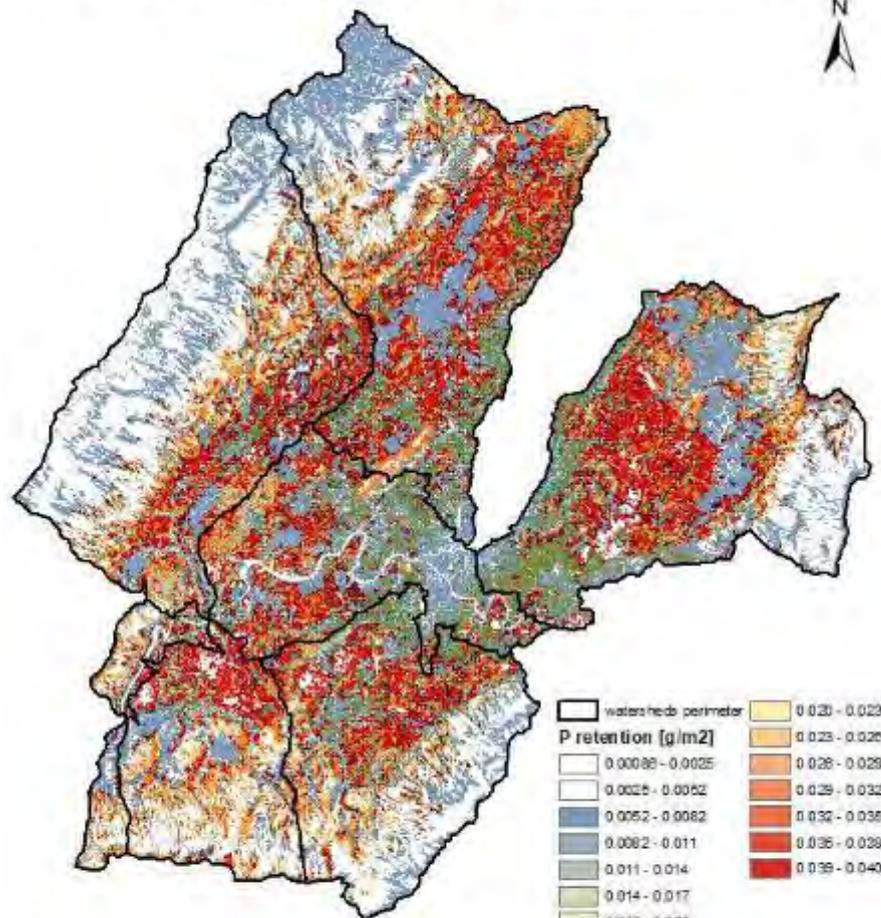
And co-supervision of **Dr. Gregory Giuliani**

Institute for Environmental Sciences, University of Geneva

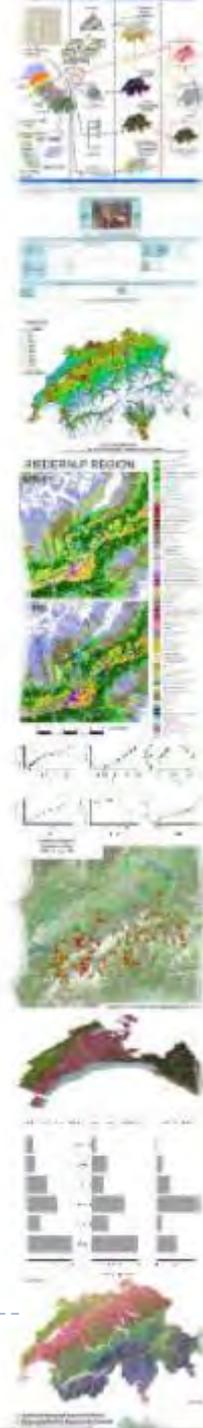
Master thesis No. 273

2017

Annual phosphorus retention per surface [g/m²]



Resolution: 2 meters
Scale 1: 200000
Projection: CH1903+LV95
October 2017



CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE EN GÉOMATIQUE

Utilisation du logiciel Marxan à l'échelle du Canton de Genève



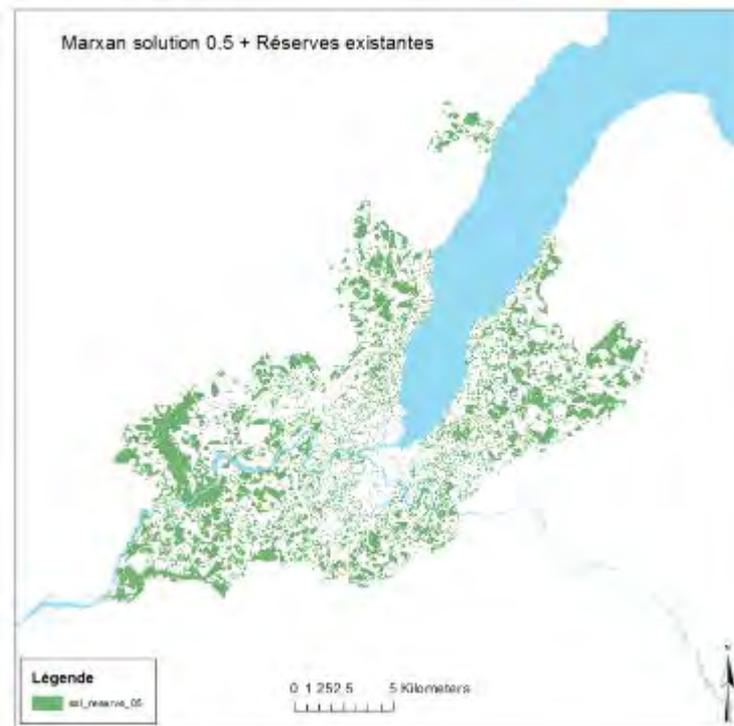
Image: signé Genève

Aurore Chessex

Sous la direction de:

Prof. Anthony Lehmann - Université de Genève et Institut Forel

Avril 2018





UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

EXPERT:ISE

Le blog de l'Institut des Sciences de l'Environnement

 Site principal

Biodiversité

Villes et territoires

Élaboration du concept d'infrastructure écologique à Genève, en Suisse et en Europe

© 26 avril 2018



Bertrand von Arx, Erica Honeck, Anthony Lehmann,
Arthur Sanguet, Nicolas Wyler

La Confédération et le Canton de Genève se sont dotés
d'une Stratégie sur la Biodiversité.

Stratégie sur la Biodiversité

Infrastructure écologique

services écosystémiques

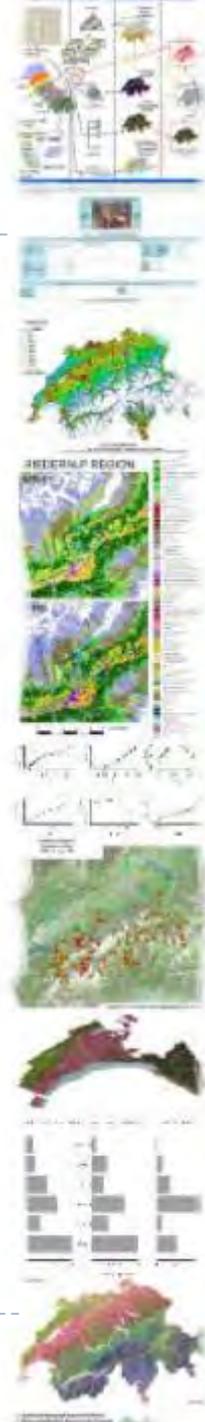
habitat

paysage



<http://www.expert-ise.ch>





SPATIAL THANKS



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

www.unige.ch/envirospace



GE-21

